

L'érosion du système commercial multilatéral a été évitée

- Il faut examiner les résultats de l'Uruguay Round à la lumière du fait que le maintien du statu quo ne constituait pas une possibilité rationnelle et saine sur le plan économique. L'échec des négociations aurait eu valeur de message, à savoir que, pour l'Union européenne (UE) et les États-Unis, il existait des solutions de rechange au système commercial multilatéral qui leur paraissaient davantage viables qu'ils ne le pensaient antérieurement. Cette situation aurait enclenché un processus d'érosion du système commercial multilatéral de même qu'une montée de l'unilatéralisme et un accroissement des ententes bilatérales au détriment des économies de plus petite dimension.
- L'échec de l'Uruguay Round aurait donné aux producteurs nationaux des pays industrialisés la possibilité d'exercer de plus fortes pressions sur leurs gouvernements afin qu'ils mettent en oeuvre des politiques commerciales discriminatoires, voire carrément protectionnistes. Les gouvernements auraient été davantage susceptibles de céder aux revendications de groupes d'intérêts particuliers, étant donné qu'ils n'auraient pas pu invoquer l'argument selon lequel les autres pays «respectent les règles du jeu». Dans ce contexte, les pays commerçants plus petits, ne disposant guère de pouvoir de négociation, se seraient probablement trouvés dans l'obligation d'accepter un régime de gestion des échanges commerciaux qui aurait pu restreindre encore plus leurs exportations. De façon générale, un système commercial reposant davantage sur les rapports de forces se serait vraisemblablement imposé en cas d'échec de l'Uruguay Round. Cet aboutissement n'aurait profité à personne et, surtout pas aux pays en développement.

Accès aux marchés

- Les négociations sur l'accès aux marchés se poursuivront probablement jusque vers la fin mars 1994. Il s'ensuit qu'on ne connaît pas encore complètement la teneur de l'accord qui interviendra. Les pays industrialisés ont convenu d'abolir leurs droits de douane dans un certain nombre de secteurs et d'abaisser du tiers, en moyenne, ceux qui restent en vigueur, d'ici l'an 2000. L'accès aux marchés des pays industrialisés consenti à de nombreux produits manufacturés provenant de pays en développement présente surtout, dans l'immédiat, un intérêt pour les grands pays exportateurs du monde en développement (pays de l'ANASE, Chine, Inde et bon nombre de pays d'Amérique latine), ce qui n'est pas le cas de la majorité des membres du Commonwealth ou de la Francophonie. Cela dit, tout élargissement de l'accès aux marchés des pays développés devrait, à terme, rehausser l'attrait, pour tous les pays dits du Sud, des stratégies de développement axées sur le monde extérieur.